

DÉCISION DU PRÉSIDENT

N° DP2018-06

Membres du groupement de commande d'achat d'énergies

ANNULE ET REMPLACE LA DÉCISION DP2018-03 DU 14/06/2018 POUR ERREUR MATÉRIELLE

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les statuts du SEZEO,
- Vu la délibération n°2018-17 relative au groupement de commande pour l'achat d'énergies qui autorise le Président à arrêter la liste des membres,
- Vu la convention constitutive du groupement de commande pour l'achat d'énergie et de fournitures de services associés,

Le Président du SEZEO,

ARRÊTE à 65 membres la liste des adhérents au groupement de commande pour l'achat d'énergies :

1- Communes :

ARMANCOURT	LASSIGNY
BAILLEVAL	LE MEUX
BETHISY SAINT MARTIN	LE PLESSIER SUR SAINT JUST
BETHISY SAINT PIERRE	LES AGEUX
BETZ	LÉVIGNEN
BRENOUILLE	LONGUEIL-ANNEL
BREUIL LE SEC	LONGUEIL-SAINT-MARIE
CANLY	MAIGNELAY-MONTIGNY
CATENOY	MAREST-SUR-MATZ
CHEVRIÈRES	MONCEAUX
CINQUEUX	MONTMACQ
CLAIROIX	MORIENVAL
COIVREL	MOYVILLERS
COUDUN	MUIRANCOURT
ESTRÉES-SAINT-DENIS	NÉRY
FLEURINES	NOINTEL
FRANCIÈRES	PONTPOINT
GIRAUMONT	RAVENEL
GLAIGNES	RESSONS-SUR-MATZ

GOURNAY-SUR-ARONDE	RETHONDES	Envoyé en préfecture le 03/08/2018
GRANDFRESNOY	RIVECOURT	Reçu en préfecture le 03/08/2018
JANVILLE	ROSOY EN MULTIEN	Affiché le
J AUX	SAINT-SAUVEUR	ID : 060-200069292-20180803-DP201806-AR
JONQUIÈRES	SAINTINES	
LA CROIX SAINT OUEN	THOUROTTE	
LABRUYÈRE	TRICOT	
LACHELLE	VILLERS-SUR-COUDUN	
LAGNY		

2- **EPCI** :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES	SIVOM DE LABRUYÈRE, ROSOY, VERDERONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS DE LA VALLÉE DORÉE	SIVOM MONCHY-HUMIÈRES, BAUGY, BRAISNE SUR ARONDE
RPI DE BETZ	SIVOS DU RPI N°40 ROUVRES EN MULTIEN, BOULLARRE, ÉTAVIGNY
SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE (coordinateur)	SIVOS DUVY, ORMOY VILLERS, ROUVILLE
SIVOM ÉVRICOURT, CANNECTANCOURT, THIESCOURT	SICEM RESSONS SUR MATZ

Thourotte, le 03 août 2018,

Le Président,
O. FERREIRA



Publication et affichage le 03 août 2018